

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
MURET

CANTON
MURET

Commune : LABASTIDETTE

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le 13/07/2023

ID : 031-213102536-20230706-23_05CCAS-DE



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
▪ 6 JUILLET 2023

Membres

- en exercice :	11
- présents :	7
- votants :	8
- absents :	2

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet à dix-neuf heures, la commission d'aide sociale de la commune de LABASTIDETTE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Olivier AUTHIÉ.

Date de convocation : 28 juin 2023

N° 23-05

Objet

**Subvention
AFM-Téléthon 31**

Présents :

Olivier AUTHIÉ, Claire DE MATOS, Cécile MARTI, Hélène DAUBIAN, Maria URZAY AZNAR, Fleurice RICARD, Francette DESCLINE.

Absentes excusées :

Caroline PELISSIER (procuration à Maria URZAY AZNAR), Aline MESNAGER (procuration à Claire DE MATOS).

Absentes :

Salima HELHAL, Julie MARQUIS.

Secrétaire de séance :

Maria URZAY AZNAR.

23-05 - Subvention AFM-Téléthon 31

La Délégation de l'AFM-Téléthon 31 sollicite un soutien financier pour l'année 2023. Madame Francette DESCLINE, bénévole de l'AFM-Téléthon 31, sort de la salle lors du débat et ne prend pas part au vote. Une subvention de 150 € est proposée afin d'aider cette association.

La commission d'aide sociale, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité, l'octroi d'une subvention de 150 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président du CCAS,
Olivier AUTHIÉ